

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Les faits d'ailleurs

FRANCE/PERPIGNAN/
DÉCOUVERTE DU CADAVRE
D'UN ENFANT : LE PÈRE,
L'ONCLE ET LA GRAND-MÈRE
MIS EN CAUSE

Une information judiciaire a été ouverte après la découverte du cadavre d'un garçon de sept ans jeudi dernier à Perpignan, a annoncé samedi soir le parquet qui a requis la mise en examen du père, de l'oncle et de la grand-mère de l'enfant. L'enfant avait été retrouvé mort dans la baignoire d'un appartement d'un quartier pauvre, le corps marqué de multiples ecchymoses et partiellement congelé, selon une source proche de l'enquête.

... SAINT-MALO/TRAFIC
DE STUPÉFIANTS : UNE
SURVEILLANTE DE LA MAISON
D'ARRÊT MISE EN EXAMEN

Une surveillante de la maison d'arrêt de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) a été mise en examen pour trafic de stupéfiants. Âgée d'une quarantaine d'années et en poste depuis plus de vingt ans, la mise en cause est accusée d'avoir introduit de la cocaïne et de la résine de cannabis à de nombreuses reprises dans la prison. Elle a été relevée de ses fonctions en attendant la fin de l'instruction.

... NIVILLAC : UN HOMME
ENSEVELI SOUS LES PIERRES
D'UN MUR

Un homme est mort dans la petite commune de Nivillac, tout près de La Roche-Bernard et de la frontière avec la Loire-Atlantique. D'après les secours, il aurait été enseveli sous les pierres d'un mur qui s'est effondré. Les pompiers du Morbihan ont déblayé pour sortir le corps des décombres. On ignore pour l'heure les circonstances de ce drame.

Par AEE

Bifoun : un incendie criminel fait un mort à Menguegne

Paterne N'DOUNDA
Bifoun/Gabon

Le 10 septembre dernier vers 22 heures sur le site de la société forestière ABC basée à Menguegne, une bourgade au confluent de Bifoun et de la commune de Ndjolé, dans la province du Moyen-Ogooué, un violent incendie a complètement ravagé trois maisons. Outre ce bilan matériel, une femme a perdu la vie dans l'une d'elles. Il s'agit de dame Albertine Tsoumounou, une Gabonaise de 33 ans.

Selon plusieurs témoins, il s'agirait d'un incendie criminel provoqué par un certain Derrick Fredo Mouyeme, Gabonais de 40 ans, employé en qualité de conducteur d'engin dans ladite entreprise. Le mis en cause a été interpellé et placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Lambaréné. Une source proche du dossier indique que tout aurait commencé par une violente altercation entre

Derrick Fredo Mouyeme et sa concubine dans leur domicile. À la suite de cet incident, celui-ci décide d'en finir avec celle avec qui il partage sa vie en mettant le feu à la maison. Les flammes vont non seulement réduire en cendres leur habitation, mais aussi aux deux autres maisons mitoyennes. Tout comme elles ont coûté la vie à Albertine Tsoumounou qui dormait dans l'une des maisons sinistrées dans son profond sommeil. Quant à la copine du criminel présumé, elle a réussi à sauver sa peau. Ce n'est qu'après le passage du feu que les habitants du hameau ont découvert sous les décombres le corps totalement calciné de la jeune femme.

Interpellés par la brigade de gendarmerie de Bifoun, Derrick Fredo Mouyeme et sa concubine ont été déferés au tribunal de première instance de Lambaréné, où le magistrat instructeur a décidé de les placer tous les deux sous mandat de dépôt.

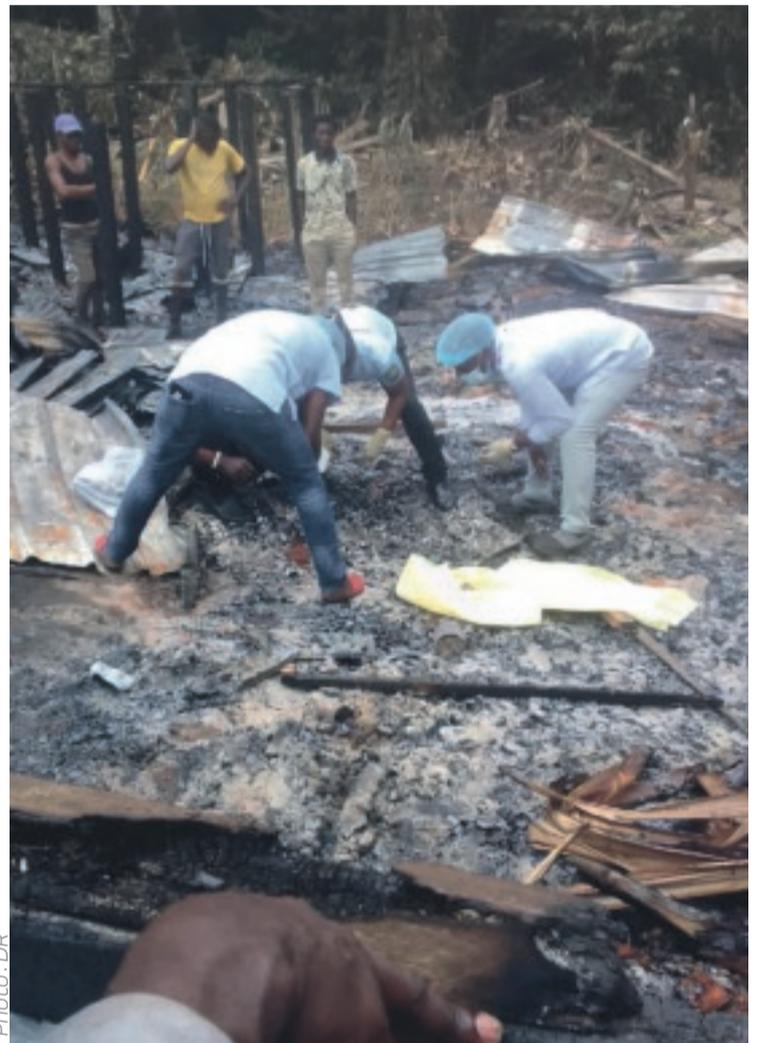


Photo: DR

Les décombres d'où a été retiré le corps calciné d'Albertine Tsoumounou.

Maroc : le procès des étudiants gabonais à nouveau renvoyé

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Le procès des sept étudiants gabonais en détention au Maroc depuis trois semaines a une fois de plus été renvoyé. Celui-ci se tiendra désormais le 21 septembre, à Rabat, à la demande de la partie marocaine. Les parents et proches de ces jeunes devraient encore patienter pour connaître le verdict final rendu par la justice marocaine.

Ce procès devait se dérouler le 8 septembre écoulé, avant

d'être renvoyé au 14, puis cette fois-ci au 21 septembre 2023. En effet, selon des sources proches de l'ambassade du Gabon au Maroc, l'État marocain avait porté plainte contre ces jeunes Gabonais, pour atteinte à l'intégrité physique de ses agents des Forces de sécurité. Lors du scrutin présidentiel du 26 août, des vidéos ont montré des heurts entre les étudiants gabonais et les Forces de sécurité du royaume chérifien, sollicitées par l'ambassade du Gabon pour rétablir l'ordre. Au cours de ces affrontements, souligne une



Photo: AEE

Le procès des sept étudiants gabonais de nouveau renvoyé. Ce serait le 21 septembre prochain.

source diplomatique gabonaise, plusieurs policiers marocains auraient été blessés et deux parmi eux étaient tombés dans le coma.

La représentation diplomatique gabonaise, jointe par les reporters de L'Union, avait rassuré qu'elle était à pied d'œuvre pour leur remise en liberté. Mais, a-t-elle reconnu, ce ne serait pas du tout facile. Cependant, elle espère compte tenu des excellentes relations entre les deux pays frères et amis.